



ADAPTATION DU POSTE DE TRAVAIL POUR MAL VOYANT OU NON VOYANT

OBJECTIFS :

Se perfectionner aux outils bureautique.
Savoir adapter son poste de travail.

PUBLIC CONCERNE :

Personnes non voyantes ou mal voyantes.

CONTENU PROPOSE :

Formation individualisée, organisée sur le lieu de travail de l'agent, qui tient compte des aides techniques utilisées par les personnes déficientes visuelles (jaws, matériel braille).

INTERVENANTS :

Formateur spécialisé. (se déplace sur toute la France pour 1 à 5 jours pour 1 ou 3 personnes maximum).

DATE :

Toute l'année

DURÉE :

5 jours

LIEU :

Sur site

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

3

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE : RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Christophe LE MOING
Linda HUMBERT

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

202 €/jour - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

N° ADF :

176652